



---

**Organe subsidiaire de mise en œuvre**

**Quarante-neuvième session**

Katowice, 2-8 décembre 2018

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

**Notification par les Parties non visées**

**à l'annexe I de la Convention**

**Travaux du Groupe consultatif d'experts**

**des communications nationales des Parties**

**non visées à l'annexe I de la Convention**

**État d'avancement des travaux du Groupe consultatif  
d'experts des communications nationales des Parties  
non visées à l'annexe I de la Convention**

**Rapport du secrétariat**

*Résumé*

Le présent rapport récapitule les progrès réalisés par le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Groupe consultatif d'experts) dans l'exécution de son plan de travail pour 2018. Il rend compte des travaux et des résultats des deux réunions que le Groupe consultatif d'experts a tenues en 2018. Au cours de ces réunions, le Groupe consultatif d'experts a abordé ses principaux domaines de travail pour 2018, examiné les progrès accomplis dans l'exécution de son plan de travail pour 2018, et évalué les principaux résultats de son programme de travail 2014-2018 et les enseignements à en tirer.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1-7	3
A. Mandat .....	1-3	3
B. Objet du présent rapport .....	4-5	3
C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre .....	6-7	3
II. Travaux des vingtième et vingt et unième réunions du Groupe consultatif d'experts .....	8-10	4
III. Progrès accomplis par le Groupe consultatif d'experts dans la mise en œuvre de son plan de travail pour 2018 .....	11-59	4
A. Conseils et appui techniques pour l'élaboration des communications nationales et des rapports biennaux actualisés .....	11-22	4
B. Appui à l'analyse technique des rapports biennaux actualisés .....	23-32	6
C. Ressources pour la formation en ligne .....	33-40	8
D. Autres activités .....	41-43	8
E. Coopération et collaboration.....	44-59	9
IV. Bilan de l'exécution du programme de travail du Groupe consultatif d'experts pour 2014-2018.....	60-91	11
A. Aide et appui techniques à l'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés .....	61-70	11
B. Appui à l'analyse technique des rapports biennaux actualisés .....	71-81	14
C. Coopération et collaboration.....	82-90	19
D. Communication et information .....	91	21
V. Conclusions .....	92-99	22
<b>Annexes</b>		
I. Exécution du programme de travail du Groupe consultatif d'experts pour 2014-2018.....		25
II. Rapports établis par le Groupe consultatif d'experts depuis 2014 .....		31

## **I. Introduction**

### **A. Mandat**

1. Dans sa décision 19/CP.19, la Conférence des Parties (COP) a décidé que le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (le Groupe consultatif d'experts) poursuivrait ses activités pour une période de cinq ans allant de 2014 à 2018.

2. À sa dix-neuvième session, la COP a demandé au Groupe consultatif d'experts de présenter chaque année un rapport intérimaire sur ses activités à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) pour qu'il l'examine lors des réunions qui se tiennent à l'occasion des sessions de la COP<sup>1</sup>.

3. À sa dix-neuvième session, la COP a aussi chargé le secrétariat de faciliter les travaux du Groupe consultatif d'experts en organisant ses réunions et ateliers et en établissant des rapports à leur sujet pour examen par le SBI<sup>2</sup>.

### **B. Objet du présent rapport**

4. Le présent rapport donne un aperçu général de l'exécution par le Groupe consultatif d'experts de son plan de travail pour 2018, rend compte des travaux de ses vingtième et vingt et unième réunions et dresse un bilan de l'exécution de son programme de travail pour 2014-2018, s'agissant des principaux résultats obtenus, des enseignements tirés et des problèmes rencontrés.

5. Deux autres rapports rendant compte des résultats des principales activités menées par le Groupe consultatif d'experts en 2018 ont aussi été établis pour examen par le SBI à sa quarante-neuvième session :

a) Un rapport relatif aux ateliers régionaux de formation pratique sur l'élaboration des mesures d'adaptation et la notification des informations y relatives dans les communications nationales (voir par. 11 et 12 ci-dessous)<sup>3</sup> ;

b) Un rapport relatif à l'atelier régional de formation pratique sur la préparation et la notification des informations relatives aux mesures d'atténuation dans les communications nationales et les rapports biennaux actualisés destiné aux pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (voir par. 13 et 14 ci-dessous)<sup>4</sup>.

### **C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre**

6. Après avoir examiné le présent rapport et les deux rapports mentionnés au paragraphe 5 ci-dessus, le SBI est invité à prendre note des progrès accomplis par le Groupe consultatif d'experts dans l'exécution de son programme de travail pour 2014-2018 et à donner, selon qu'il conviendra, des indications complémentaires au Groupe consultatif d'experts.

7. En outre, le SBI voudra peut-être tenir compte des informations fournies dans le présent rapport lorsqu'il envisagera de réexaminer le mandat du Groupe consultatif d'experts, y compris sa durée et le cadre de référence en vue de recommander un projet de décision à ce sujet, pour examen et adoption à la vingt-quatrième session de la COP.

<sup>1</sup> Décision 19/CP.19, par. 7.

<sup>2</sup> Décision 19/CP.19, par. 9 a).

<sup>3</sup> FCCC/SBI/2018/21.

<sup>4</sup> FCCC/SBI/2018/14.

## II. Travaux des vingtième et vingt et unième réunions du Groupe consultatif d'experts

8. Le Groupe consultatif d'experts a tenu sa vingtième réunion à Bonn (Allemagne) les 5 et 6 février 2018. Vingt et un membres ont participé à la réunion<sup>5</sup>, ainsi qu'un observateur de l'Azerbaïdjan représentant les Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I) de la région de l'Europe orientale, invité conformément aux conclusions de la dix-neuvième session de la COP<sup>6</sup>. M. Thiago de Araujo Mendes (Brésil) a été élu Président du Groupe consultatif d'experts et M. Gervais Ludovic Itsoua Madzous (Congo) Rapporteur de celui-ci, l'un et l'autre pour un mandat d'un an. Le Groupe consultatif d'experts a réexaminé et révisé son plan de travail pour 2018 et en a arrêté une version définitive<sup>7</sup>.

9. Le Groupe consultatif d'experts a tenu sa vingt et unième réunion à Asunción (Paraguay) les 21 et 22 septembre 2018. Seize membres y ont participé<sup>8</sup>. Le Groupe consultatif d'experts a fait le point des progrès réalisés dans la mise en œuvre de son plan de travail pour 2018. Il a aussi fait le bilan des principales activités menées en 2014-2018 dans le cadre de son programme de travail pour dégager les principaux résultats, enseignements et écueils constatés.

10. Les progrès accomplis par le Groupe consultatif d'experts dans l'exécution de ses activités prévues pour 2018 sont décrits en détail au chapitre III ci-après, y compris les modalités opérationnelles de certaines des principales activités. Le chapitre IV ci-après donne une vue d'ensemble des activités menées dans le cadre du programme de travail du Groupe consultatif d'experts pour 2014-2018 et de leurs principaux résultats.

## III. Progrès accomplis par le Groupe consultatif d'experts dans la mise en œuvre de son plan de travail pour 2018

### A. Conseils et appui techniques pour l'élaboration des communications nationales et des rapports biennaux actualisés

#### 1. Ateliers régionaux de formation pratique sur l'élaboration des mesures d'adaptation et la notification des informations y relatives dans les communications nationales

11. Le Groupe consultatif d'experts, avec le concours du secrétariat, a organisé en 2018 trois ateliers régionaux de formation pratique sur l'élaboration des mesures d'adaptation et la notification des informations y relatives dans les communications nationales<sup>9</sup> :

- a) Pour l'Afrique, à Lomé (Togo), du 23 au 26 juillet ;
- b) Pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, à Asunción, du 17 au 20 septembre ;

<sup>5</sup> Ont assisté à la réunion des représentants de l'Algérie, de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, du Bangladesh, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la Colombie (participation à distance), du Congo, de Cuba, des États-Unis d'Amérique (participation à distance), de la France, de l'Inde, du Japon, du Kenya, de Singapour, du Soudan et de l'Union européenne, et trois experts représentant des organisations internationales (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Programme des Nations Unies pour le développement et Programme des Nations Unies pour l'environnement).

<sup>6</sup> FCCC/CP/2013/10, par. 131.

<sup>7</sup> Disponible à l'adresse [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/CGE\\_workplan\\_2018.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/CGE_workplan_2018.pdf).

<sup>8</sup> Ont assisté à la réunion des représentants de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, du Brésil, du Canada (participation à distance), de la Chine, du Congo, de Cuba, de l'Inde, du Japon, du Kenya (participation à distance), de Singapour, de l'Union européenne (participation à distance) et de l'Uruguay, et deux experts représentant des organisations internationales (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et Programme des Nations Unies pour l'environnement).

<sup>9</sup> Voir le document FCCC/SBI/2018/21 pour un rapport détaillé sur les ateliers.

c) Pour les régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Europe orientale, à Katmandou (Népal), du 8 au 11 octobre.

12. Les objectifs des ateliers étaient les suivants :

a) Améliorer les connaissances techniques des experts nationaux des pays en développement sur la science, les méthodes et les outils nécessaires pour mener des évaluations sur la vulnérabilité et l'adaptation et traduire les résultats en mesures d'adaptation ;

b) Améliorer la compréhension des renseignements à inclure dans les communication nationales en ce qui concerne l'évaluation de la vulnérabilité et l'adaptation et la définition et l'application des mesures d'adaptation ;

c) Servir de cadre pour échanger des points de vue et des données d'expérience et établir des réseaux.

## **2. Atelier régional de formation pratique sur la préparation et la notification des informations relatives aux mesures d'atténuation dans les communications nationales et les rapports biennaux actualisés**

13. À sa vingtième réunion, le Groupe consultatif d'experts a noté que, faute de ressources financières suffisantes, l'atelier régional de formation pratique sur la préparation et la notification des informations relatives aux mesures d'atténuation dans les communications nationales et les rapports biennaux actualisés destiné aux pays de la région d'Amérique latine et des Caraïbes n'avait pas pu être organisé en 2017. Il a aussi noté que des fonds suffisants étaient disponibles en 2018 pour organiser l'atelier, qui a donc été organisé, avec le concours du secrétariat, à Panama (Panama), du 24 au 27 juillet 2018<sup>10</sup>.

14. Les objectifs de l'atelier étaient les suivants :

a) Améliorer la capacité des experts nationaux d'utiliser les « Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention » (ci-après les directives FCCC pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I) et les « Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I de la Convention » pour leur faciliter l'établissement et la notification des renseignements relatifs aux mesures d'atténuation dans le cadre des communications nationales et des rapports biennaux actualisés de leurs pays respectifs ;

b) Servir de cadre pour échanger des points de vue et des données d'expérience au sujet du processus d'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés, selon qu'il convient.

## **3. Ateliers régionaux de formation pratique sur la mise en place de systèmes de gestion durable des inventaires nationaux des gaz à effet de serre (GES) et l'utilisation des Lignes directrices 2006 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour les inventaires nationaux de GES**

15. À sa vingt et unième réunion, le Groupe consultatif d'experts a noté que ses experts avaient contribué aux deux ateliers régionaux de formation pratique sur la mise en place de systèmes de gestion durable des inventaires nationaux de GES et l'utilisation des *Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de GES* (ci-après les Lignes directrices 2006 du GIEC)<sup>11</sup>.

a) L'atelier destiné aux pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes s'est tenu à Montevideo (Uruguay) du 21 au 25 mai 2018 ;

b) L'atelier destiné aux pays des régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Europe orientale s'est tenu à Beijing (Chine) du 20 au 24 août 2018.

<sup>10</sup> Voir le document FCCC/SBI/2018/14 pour un rapport détaillé sur les ateliers.

<sup>11</sup> Un tel atelier a aussi été organisé pour la région de l'Afrique à Lusaka (Zambie), du 4 au 8 juin 2018 ; aucun expert du Groupe consultatif d'experts n'y a assisté.

16. Les ateliers ont été organisés par le secrétariat avec le concours du GIEC, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Alliance mondiale de recherche sur les gaz à effet de serre en agriculture. Le Groupe consultatif d'experts a fait plusieurs exposés sur les Lignes directrices 2006 du GIEC.

17. Les participants ont remercié le secrétariat d'avoir organisé les ateliers. Leur niveau de satisfaction quant au contenu et à l'organisation des ateliers a été élevé. Ils ont salué l'utilité de la formation et demandé des possibilités supplémentaires de formation pratique, notamment sous forme de cours en ligne.

18. Les documents utilisés pour les ateliers seront traduits en portugais avec le concours du Programme mondial d'appui pour l'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés par les Parties non visées à l'annexe I (Programme mondial d'appui).

#### 4. Webinaires

19. Le Groupe consultatif d'experts a continué d'organiser des webinaires pour toucher un large public de professionnels afin de leur offrir un cadre pour se concentrer sur l'apprentissage de certaines méthodes ou certains outils, en complément de la couverture technique offerte par les ateliers de formation pratique pour tous les grands thèmes traités dans les communications nationales et les rapports biennaux actualisés, à savoir les inventaires de GES, l'atténuation, la vulnérabilité, l'adaptation et l'appui.

20. La série de webinaires de 2018 du Groupe consultatif d'experts a eu pour thèmes :

- a) La façon pour les pays de mieux appliquer les dispositions actuelles concernant la mesure, la notification et la vérification dans le cadre de la Convention ;
- b) La façon pour les pays d'améliorer la présentation des mesures d'atténuation et d'adaptation dans leurs communications nationales et leurs rapports biennaux actualisés ;
- c) Les méthodes employées et les outils disponibles pour l'évaluation des mesures d'atténuation, l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation et les inventaires nationaux de GES ;
- d) Les enseignements et les bonnes pratiques que les pays en développement ont retirés de l'établissement de leurs communications nationales et de leurs rapports biennaux actualisés.

21. En septembre 2018, le Groupe consultatif d'experts avait organisé sept webinaires thématiques de quarante-cinq minutes chacun en anglais. Les exposés et les enregistrements<sup>12</sup> de chacun des webinaires sont disponibles sur la page Web du Groupe consultatif d'experts<sup>13</sup>. Certains des documents ont été communiqués en espagnol ou en français. Au total, 352 experts ont participé aux webinaires. Dans le cadre de ses activités d'information, le Groupe consultatif d'experts, avec le concours du secrétariat, a régulièrement informé les parties prenantes de la disponibilité des documents.

22. Le Groupe consultatif d'experts a collaboré avec des experts extérieurs et des organisations internationales pour organiser les webinaires (voir par. 50 à 59 ci-après), ce qui a permis aux participants, parmi lesquels des représentants des gouvernements nationaux, des chercheurs et des spécialistes techniques, de s'informer auprès des intervenants et de dialoguer avec eux.

## B. Appui à l'analyse technique des rapports biennaux actualisés

### 1. Programme de formation pour les équipes d'experts techniques

23. À sa dix-neuvième session, la COP a adopté, par sa décision 20/CP.19, la composition, les modalités et les procédures de l'équipe d'experts techniques participant au processus de consultations et d'analyses internationales. Elle a demandé au Groupe

<sup>12</sup> Disponible à l'adresse [https://www.youtube.com/channel/UCJlvsGJAR8NsiyLzuBf\\_cQg](https://www.youtube.com/channel/UCJlvsGJAR8NsiyLzuBf_cQg).

<sup>13</sup> <https://unfccc.int/fr/node/65382>.

consultatif d'experts d'élaborer et d'organiser des programmes de formation appropriés à l'intention des experts techniques désignés en tenant compte des annexes III et IV de la décision 2/CP.17, sur la base des supports de formation les plus récents dont il dispose<sup>14</sup>. Comme il en a été chargé et conformément à son plan de travail, le Groupe consultatif d'experts a établi un programme de formation en 2014-2015.

24. Le programme de formation du Groupe consultatif d'experts à l'intention des experts chargés de l'analyse technique des rapports biennaux actualisés a été lancé en avril 2015 et converti en programme de formation en ligne en juin 2015<sup>15</sup>. Depuis lors, les Parties visées à l'annexe I de la Convention (Parties visées à l'annexe I) et les Parties non visées à l'annexe I ont proposé le programme aux experts inscrits au fichier d'experts de la Convention. Les septième et huitième cycles du programme de formation ont été proposés en 2018. Soixante-treize experts (40 de Parties non visées à l'annexe I et 33 de Parties visées à l'annexe I) ont réussi une ou plusieurs épreuves du septième cycle<sup>16</sup>.

25. Comme convenu à sa vingtième réunion, le Groupe consultatif d'experts a mis à jour les quatre modules de la série n° 1 de supports de formation pour les équipes d'experts techniques (« Dispositions relatives à la communication d'informations dans les rapports biennaux actualisés et à l'analyse technique de ces rapports dans le cadre des consultations et des analyses internationales »), principalement pour tenir compte des données d'expérience, des enseignements et des observations que l'application du processus a produits à ce jour. Le module 1 des supports actualisés a été utilisé pour le huitième cycle du programme de formation ; les modules restants seront utilisés pour les cycles ultérieurs.

## **2. Conseils périodiques sur la composition des équipes d'experts techniques**

26. Conformément à son mandat, le Groupe consultatif d'experts conseille périodiquement le secrétariat sur la sélection des membres des équipes d'experts techniques. Le secrétariat est chargé de lui rendre compte de la composition des équipes d'experts techniques chaque semestre<sup>17</sup>.

27. En juin 2018, le secrétariat avait organisé 10 cycles d'analyses techniques portant sur 52 rapports biennaux actualisés émanant de 42 Parties non visées à l'annexe I (dont 13 deuxièmes rapports biennaux actualisés). Au total, 138 experts de Parties visées à l'annexe I et de Parties non visées à l'annexe I, parmi lesquels d'anciens membres et des membres actuels du Groupe consultatif d'experts, ont participé à ces analyses techniques en tant que membres des équipes d'experts techniques.

28. Les équipes d'experts techniques ont été composées suivant les critères de sélection définis à l'annexe de la décision 20/CP.19 ; le secrétariat a aussi tenu compte des avis du Groupe consultatif d'experts pour composer les équipes.

29. À sa vingt et unième réunion, le Groupe consultatif d'experts a noté que si l'engagement d'experts pour l'analyse des rapports biennaux actualisés présente des difficultés, du fait que la communication de ces rapports est imprévisible, le secrétariat est parvenu à composer les équipes d'experts techniques jusqu'à présent pour les analyses techniques des rapports qui avaient été présentés. Il a souligné toutefois que si ces communications devenaient beaucoup plus nombreuses, cette difficulté sera amplifiée.

## **3. Enquête auprès des experts nationaux des Parties ayant participé à l'analyse technique des rapports biennaux actualisés**

30. À sa vingtième réunion, le Groupe consultatif d'experts a décidé de mener une enquête pour recueillir les observations des coordonnateurs et des experts nationaux des 39 Parties non visées à l'annexe I qui avaient participé à l'analyse technique des rapports biennaux actualisés afin de comprendre en quoi l'efficacité du processus défini dans la décision 20/CP.19 peut être encore améliorée.

<sup>14</sup> Décision 20/CP.19, par. 1 et 4.

<sup>15</sup> <https://unfccc.int/fr/node/11774>.

<sup>16</sup> Le huitième cycle du programme de formation a été lancé le 3 septembre 2018, la période d'évaluation devant se tenir du 16 au 19 octobre 2018.

<sup>17</sup> Décision 20/CP.19, annexe, par. 2.

31. À sa vingt et unième réunion, le Groupe consultatif d'experts a pris note du rapport sur l'enquête.

32. Les observations des Parties concernant l'utilisation de la liste de contrôle thématique en tant qu'outil d'analyse technique ont été très largement positives. Les Parties ont estimé que la liste résume clairement les dispositions relatives à l'établissement des rapports qu'elles ont négociées et convenues, et offre une structure qui leur permet de comprendre comment les équipes d'experts s'appuient sur ces dispositions pour mener une analyse technique. Certains membres du Groupe consultatif d'experts ont estimé que la liste de contrôle thématique devait être encore améliorée en précisant le caractère plus ou moins contraignant des dispositions consignées dans celle-ci.

## C. Ressources pour la formation en ligne

### 1. Cours en ligne

33. Les cours en ligne qui ont été élaborés et publiés sur le système de gestion de l'apprentissage de la Convention sont pleinement opérationnels<sup>18</sup>. Ils portent sur l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation, l'évaluation des mesures d'atténuation et les inventaires nationaux de GES.

34. Actuellement, les cours en ligne ne sont disponibles qu'en anglais. Le Groupe consultatif d'experts a noté qu'il serait utile de les rendre accessibles dans d'autres langues officielles de l'ONU.

35. Au 20 août 2018, 684 participants s'étaient inscrits aux cours en ligne.

36. L'existence des cours en ligne a été portée à la connaissance d'un large public par des annonces lors des webinaires et dans le cadre de la communication menée par le secrétariat au nom du Groupe consultatif d'experts.

### 2. Plateforme interactive en ligne

37. La stratégie à long terme du Groupe consultatif d'experts formulée en 2014 prévoyait une interaction plus poussée entre les membres du Groupe et leurs mandants dans le cadre de ses activités de communication et d'information. En conséquence, ce dernier a créé, avec l'aide du secrétariat, une plateforme en ligne sur le Web dénommée « e-Network »<sup>19</sup>.

38. La plateforme e-Network permet aux utilisateurs d'accéder aux renseignements pertinents concernant l'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés, de consulter une base de données d'experts, de poser des questions au Groupe consultatif d'experts et de participer à des forums de débat en ligne.

39. La plateforme e-Network offre également un cadre pour la diffusion de questions à débattre et de réponses provenant des webinaires du Groupe consultatif d'experts.

40. Le Groupe consultatif d'experts encourage les experts nationaux et les autres parties prenantes associées à l'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés à utiliser e-Network.

## D. Autres activités

### 1. Évaluation technique des communications des Parties sur leurs niveaux d'émission de référence pour les forêts et/ou les niveaux de référence pour les forêts proposés

41. Conformément au paragraphe 9 de l'annexe de la décision 13/CP.19, un membre du Groupe consultatif d'experts a participé en qualité d'observateur à l'évaluation technique des communications des Parties sur leurs niveaux d'émission de référence pour les forêts et/ou les niveaux de référence pour les forêts proposés, qui s'est tenue à Bonn du 19 au 23 mai 2018.

<sup>18</sup> Disponible à l'adresse <https://climate.csod.com/client/climate/default.aspx>.

<sup>19</sup> <http://www4.unfccc.int/sites/Enet>.

42. À sa vingt et unième réunion, le Groupe consultatif d'experts a noté qu'il fallait tenir un registre de sa participation afin que les enseignements tirés par les Parties puissent enrichir ses travaux.

## 2. Intégration du principe de l'égalité des sexes dans les travaux du Groupe consultatif d'experts

43. À sa vingtième réunion, le Groupe consultatif d'experts a pris note du plan d'action en faveur de l'égalité des sexes adopté à la vingt-troisième session de la COP<sup>20</sup> et estimé qu'il importe d'intégrer le principe de l'égalité des sexes dans ses travaux. Dans le cadre de ses activités de promotion de l'égalité des sexes menées en 2018, le Groupe consultatif d'experts a :

- a) Encouragé la participation des femmes à ses ateliers régionaux de formation pratique ;
- b) Tenu compte des questions relatives à l'égalité des sexes dans ses webinaires ;
- c) Intégré le principe de l'égalité des sexes dans ses supports de formation et ses ateliers ;
- d) Élaboré des études de cas sur les bonnes pratiques en matière d'intégration du principe de l'égalité des sexes dans les rapports nationaux<sup>21</sup> ;
- e) Commencé à tenir, quand des données sont disponibles, des statistiques ventilées par sexe sur la participation aux activités du Groupe consultatif d'experts (voir fig. 2).

## E. Coopération et collaboration

44. Le Groupe consultatif d'experts note l'importance que revêt la participation aux activités d'autres organes constitués et groupes d'experts et la communication avec ceux-ci. Cette participation et cette communication permettent de repérer les activités qui ont un caractère transversal et d'étudier les synergies et les possibilités de collaboration et de complémentarité dans les activités, en particulier pour ce qui est du renforcement des capacités des Parties non visées à l'annexe I.

### 1. Organes constitués

#### a) Comité de Paris sur le renforcement des capacités

45. Le Groupe consultatif d'experts a participé en qualité d'observateur à la deuxième réunion du Comité de Paris sur le renforcement des capacités (le Comité de Paris), qui s'est tenue à Bonn du 3 au 5 mai 2018<sup>22</sup>. Lors d'une intervention, le Groupe consultatif d'experts a souligné son intérêt pour le domaine thématique de 2018 du Comité de Paris et indiqué percevoir des liens étroits entre ses travaux sur la mesure, la notification et la vérification et la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national, en particulier s'agissant des aspects techniques de l'établissement et du suivi de ces contributions. Il s'est aussi déclaré disposé à collaborer avec le Comité de Paris pour étudier des possibilités de synergie et mener une action complémentaire, et s'est dit prêt à coopérer avec les quatre groupes de travail du Comité de Paris.

46. Le Groupe consultatif d'experts a désigné deux coordonnateurs parmi ses membres pour le Comité de Paris et décidé de poursuivre sa contribution aux travaux de celui-ci par l'intermédiaire de ces coordonnateurs. Il a aussi décidé de participer à des activités futures du Comité de Paris.

<sup>20</sup> Décision 3/CP.23.

<sup>21</sup> Les documents seront disponibles d'ici à décembre 2018.

<sup>22</sup> Voir <https://unfccc.int/fr/process-and-meetings/bodies/constituted-bodies/paris-committee-on-capacity-building>.

**b) Comité permanent du financement**

47. Le Groupe consultatif d'experts a salué l'initiative du Comité permanent du financement par laquelle celui-ci lui a communiqué son plan de travail.

**c) Bilan de la mise en œuvre et du niveau d'ambition d'ici à 2020**

48. Le Président de la vingt-troisième session et le Président désigné de la vingt-quatrième session de la COP ont invité le Groupe consultatif d'experts à présenter par écrit, pour le 1<sup>er</sup> octobre 2018 au plus tard, une contribution succincte au bilan de la mise en œuvre et du niveau d'ambition d'ici à 2020 qui se tiendra à la vingt-quatrième session de la COP.

49. Le Groupe consultatif d'experts a présenté une communication en vue du bilan de la mise en œuvre et du niveau d'ambition d'ici à 2020, dans laquelle est précisée la façon dont il soutient les Parties non visées à l'annexe I à cet égard<sup>23</sup>.

**2. Organisations intergouvernementales****a) Programme mondial d'appui pour l'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés par les Parties non visées à l'annexe I**

50. Aux vingtième et vingt et unième réunions du Groupe consultatif d'experts, les membres du Groupe consultatif d'experts représentant le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont fait le point sur les progrès accomplis dans l'exécution du Programme mondial d'appui.

51. Le Programme mondial d'appui aide le Groupe consultatif d'experts à recueillir des informations sur les activités et les programmes actuels d'aide à l'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés, et sur les dispositions prises pour intégrer les questions relatives aux changements climatiques dans les politiques et les initiatives sociales, économiques et environnementales pertinentes.

52. Le Programme mondial d'appui a aidé le Groupe consultatif d'experts à élaborer un guide des bonnes pratiques sur l'intégration d'une perspective de genre dans les communications nationales (voir par. 51 ci-dessus) et à traduire en portugais les supports de formation du Groupe consultatif d'experts concernant les Lignes directrices 2006 du GIEC (voir par. 18 ci-dessus).

53. Le Programme mondial d'appui a contribué aux webinaires du Groupe consultatif d'experts en y détachant des spécialistes qui ont partagé leur connaissance des questions liées au genre et aux inventaires de GES.

**b) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat**

54. Le Groupe consultatif d'experts et le GIEC, par l'intermédiaire du Groupe d'appui technique du Groupe de travail II du GIEC, ont collaboré dans le cadre des trois ateliers régionaux de formation pratique aux mesures d'adaptation (voir par. 11 ci-dessus). Des experts du Groupe de travail II du GIEC ont présenté le cinquième Rapport d'évaluation du GIEC à l'occasion d'une séance spéciale intitulée « Overview of global landscape of climate change : key results from the work of the IPCC Working Group II ».

55. En outre, le Groupe consultatif d'experts et le GIEC ont collaboré à l'organisation des ateliers régionaux de formation pratique à la mise en place de systèmes de gestion durable des inventaires nationaux de GES et à l'utilisation des Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de GES (voir par. 15 ci-dessus).

**c) Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture**

56. Lors des trois ateliers régionaux de formation pratique sur les mesures d'adaptation (voir par. 11 ci-dessus), la FAO a animé une séance sur la vulnérabilité sectorielle et la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation l'accent étant mis sur l'agriculture. Elle a aussi détaché un spécialiste pour un webinaire du Groupe consultatif d'experts.

<sup>23</sup> La contribution est disponible à l'adresse <https://unfccc.int/fr/topics/pre-2020>.

**d) Programme des Nations Unies pour le développement**

57. Lors des ateliers régionaux de formation pratique sur les mesures d'adaptation pour la région de l'Afrique (voir par. 11 ci-dessus), le Programme d'appui mondial aux plans nationaux d'adaptation du PNUD a animé une séance sur la traduction des résultats de l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation sectorielles en politiques et en plans nationaux.

**e) Organisation mondiale de la Santé**

58. Lors de deux ateliers régionaux de formation pratique aux mesures d'adaptation (voir par. 11 ci-dessus), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a animé une séance sur l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation sectorielles, la planification et la mise en œuvre, l'accent étant mis sur la santé humaine. Elle a aussi détaché un spécialiste pour un webinaire du Groupe consultatif d'experts.

**3. Organisations internationales**

59. Outre les organisations intergouvernementales mentionnées plus haut, le Groupe consultatif d'experts a aussi collaboré avec un certain nombre d'autres organisations internationales, principalement en s'attachant les services de leurs spécialistes pour des webinaires et des ateliers régionaux de formation pratique, parmi lesquelles l'Alliance for Global Water Adaptation, Deltares, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), le Centre national hongrois pour l'adaptation, le Centre coréen pour l'adaptation aux changements climatiques et Winrock International.

## **IV. Bilan de l'exécution du programme de travail du Groupe consultatif d'experts pour 2014-2018**

60. Le présent chapitre donne une vue d'ensemble des activités et des résultats du programme de travail 2014-2018 du Groupe consultatif d'experts. Il rend compte de la coopération et de la collaboration que le Groupe consultatif d'experts a entrepris avec des partenaires pour réaliser son programme de travail.

### **A. Aide et appui techniques à l'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés**

61. L'un des principaux mandats confiés au Groupe consultatif d'experts par la COP est d'assurer une aide et un appui techniques aux Parties non visées à l'annexe I pour faciliter l'établissement de leurs communications nationales et de leurs rapports biennaux actualisés conformément aux Directives FCCC pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I, figurant dans la décision 17/CP.8, et aux Directives FCCC pour l'établissement des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I de la Convention, figurant dans l'annexe III de la décision 2/CP.17. Le Groupe consultatif d'experts a donc entrepris plusieurs activités, qui relèvent de trois catégories principales :

- a) Élaboration, actualisation et diffusion de supports de formation et d'outils techniques ;
- b) Organisation d'ateliers régionaux de formation pratique et d'un programme de formation pour les équipes d'experts techniques ;
- c) Mise en place et lancement de ressources de formation en ligne comme le programme d'apprentissage en ligne, e-Network et les webinaires.

## 1. Comprendre les besoins de renforcement des capacités des pays en développement parties

62. Pour donner suite aux alinéas a) et g) du paragraphe 2 de l'annexe de la décision 19/CP.19, le Groupe consultatif d'experts a établi en 2014 un rapport technique<sup>24</sup> dans lequel ont été rassemblées et résumées les informations disponibles sur les difficultés, les enseignements et les bonnes pratiques à retenir du processus d'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés des pays en développement parties. En vue de compléter les informations recueillies par des éléments plus à jour, le Groupe consultatif d'experts a élaboré en 2017 un rapport technique actualisé<sup>25</sup>. Les rapports ont éclairé les travaux du Groupe consultatif d'experts visant à déterminer l'assistance technique à fournir pour répondre aux besoins des pays en développement parties et à constituer un répertoire d'enseignements et de bonnes pratiques à l'intention des Parties concernées.

## 2. Supports de formation

63. Le Groupe consultatif d'experts a continué d'actualiser ses supports de formation<sup>26</sup> afin d'y intégrer les observations et les suggestions de personnes ayant participé aux ateliers de formation ou utilisé les supports de formation, et de tenir compte des données scientifiques les plus récentes et de tout fait nouveau concernant les rapports présentés par les pays en développement parties au titre de la Convention, de sorte que ces supports restent pertinents et utiles pour le public cible. Le Groupe consultatif d'experts a mis au point et diffusé des supports de formation pour faciliter l'établissement des rapports nationaux et étayer les ateliers de formation.

64. En 2005, une série de supports de formation consacrée à l'établissement des communications nationales a été élaborée, sur l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation, les inventaires nationaux de GES et l'évaluation des mesures d'atténuation. En 2013, une autre série de supports de formation, consacrée à l'établissement des rapports biennaux actualisés, a été élaborée, sur les arrangements institutionnels, les mesures d'atténuation et leurs effets, les difficultés et les lacunes, les besoins qui en découlent en matière de ressources financières, de moyens techniques et de renforcement des capacités ainsi que l'aide reçue, de façon à couvrir les éléments d'information à communiquer dans le cadre des rapports biennaux actualisés. En 2014, les supports de formation relatifs à l'établissement des rapports biennaux actualisés ont été traduits en arabe, en espagnol et en français.

65. En 2014 et 2015, le Groupe consultatif d'experts a actualisé ses supports de formation existants sur l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation. La mise à jour a pris en considération les faits récents au titre de la Convention et les dernières données scientifiques disponibles figurant dans le cinquième Rapport d'évaluation du GIEC.

66. En 2017, le Groupe consultatif d'experts, en collaboration avec le GIEC, a publié en ligne les supports de formation sur les Lignes directrices 2006 du GIEC. Ces supports ont couvert tous les secteurs visés par les Lignes directrices 2006 du GIEC, à savoir l'énergie, les procédés industriels et autres utilisations de produits, l'agriculture, la foresterie et autres utilisations des terres et les déchets. En collaboration avec le Programme mondial d'appui, les supports de formation ont été traduits en portugais.

67. En 2017, le Groupe consultatif d'experts a actualisé deux supports de formation sur les rapports biennaux actualisés, l'un portant sur la communication d'informations relatives aux mesures d'atténuation et à leurs effets et l'autre sur la communication d'informations relatives aux difficultés et aux lacunes et aux besoins qui en découlent en matière de ressources financières, de moyens techniques et de renforcement des capacités ainsi qu'à l'aide reçue. Ces mises à jour ont permis d'aligner les supports de formation élaborés en 2013 sur les supports utilisés pour le programme, qui avaient été élaborés en 2015, afin de former des experts à l'analyse technique des rapports biennaux actualisés.

<sup>24</sup> FCCC/SBI/2014/INF.16.

<sup>25</sup> FCCC/SBI/2017/16.

<sup>26</sup> Disponible à l'adresse <https://unfccc.int/fr/node/15851>.

### 3. Ateliers de formation

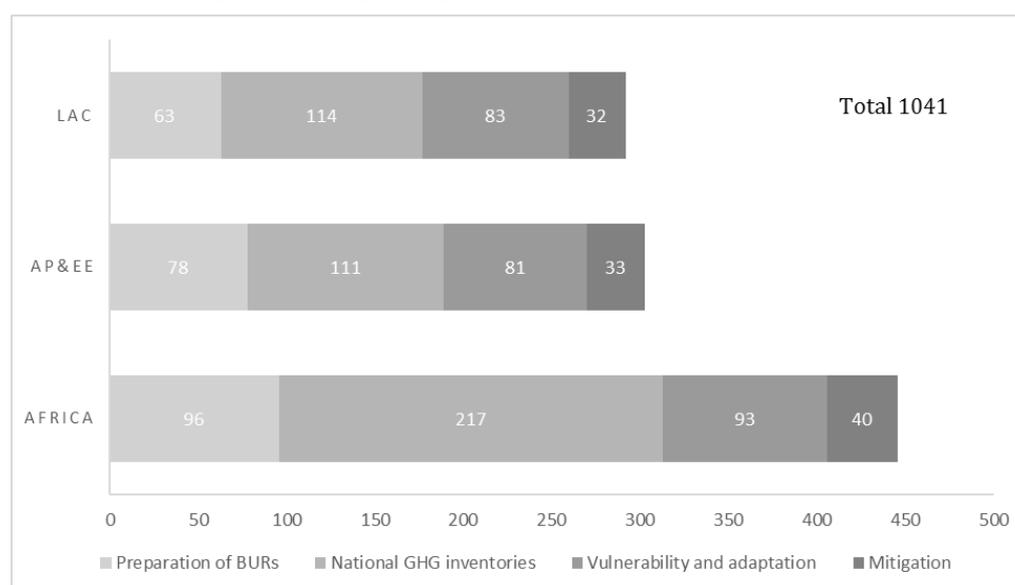
68. Depuis 2014, le Groupe consultatif d'experts a organisé, avec le concours du secrétariat et l'appui financier et technique de Parties et d'organisations internationales, 15 ateliers régionaux de formation pratique, dont 6 ont été consacrés à l'établissement des rapports biennaux actualisés, 6 à l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation et 3 à l'élaboration de mesures d'atténuation et à la communication d'informations y relatives. Des membres du Groupe consultatif d'experts ont participé en qualité d'experts aux huit ateliers régionaux de formation pratique organisés par le secrétariat en 2015 (1), 2016 (3), 2017 (2) et 2018 (2), en collaboration avec le GIEC, sur la mise en place de systèmes durables de gestion des inventaires nationaux de GES et l'utilisation des Lignes directrices 2006 du GIEC. Au total, 1 041 experts nationaux de pays en développement parties ont été formés dans le cadre de ces ateliers. La figure 1 indique le nombre de participants par région et par domaine thématique, tandis que la figure 2 indique, pour chaque région, le nombre de participants ventilé par sexe.

69. Les ateliers ont été l'occasion pour les participants d'échanger des données d'expérience et des points de vue et de constituer un réseau d'experts. En outre, ils ont permis de recueillir des observations sur les supports de formation, afin de continuer de les améliorer.

70. D'après les résultats de l'enquête effectuée à l'issue des ateliers<sup>27</sup>, la plupart des participants interrogés ont jugé la qualité des ateliers régionaux de formation pratique soit excellente (56 % en moyennes des participants aux 15 ateliers régionaux de formation pratique), soit bonne (39 % en moyenne des participants), comme l'indique la figure 3. Les avis et les enseignements recueillis sur les ateliers de formation ont permis au Groupe consultatif d'experts de déterminer un certain nombre de domaines où la conception et l'exécution de l'assistance technique aux pays en développement parties peuvent être améliorées, notamment en incitant les participants à renforcer leurs mécanismes institutionnels grâce aux ateliers de formation et en veillant à ce que les données d'expérience, les enseignements et les meilleures pratiques des pays en développement figurent en bonne place parmi le contenu des supports et des ateliers de formation du Groupe consultatif d'experts<sup>28</sup>.

Figure 1

#### Ateliers régionaux de formation pratique organisés entre 2014 et 2018 : nombre de participants par région et par domaine thématique

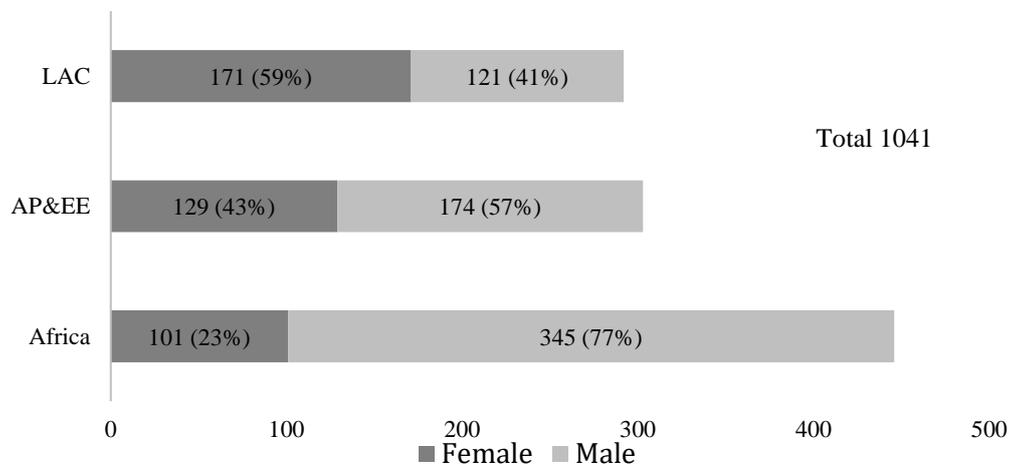


*Abréviations* : LAC = Amérique latine et Caraïbes, AP&EE = Asie-Pacifique et Europe orientale, BUR = rapport biennal actualisé, GHG = gaz à effet de serre.

<sup>27</sup> Ces résultats concernent les ateliers organisés par le Groupe consultatif d'experts.

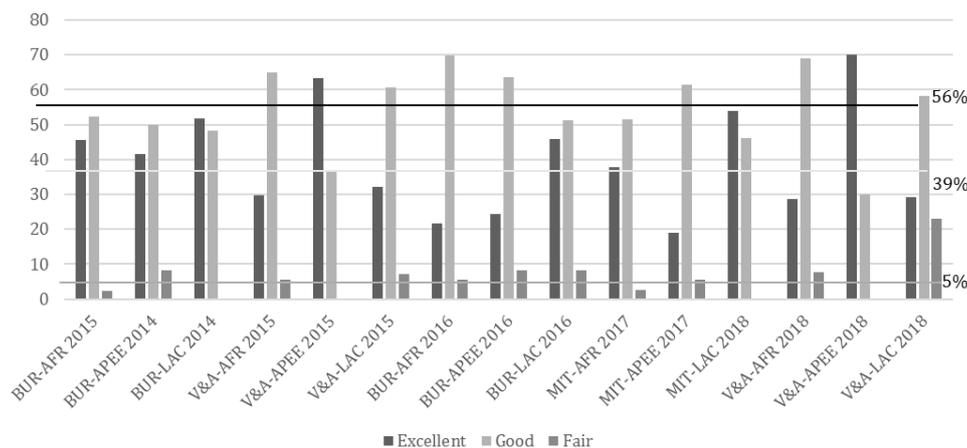
<sup>28</sup> Voir document FCCC/SBI/2016/16, par. 85.

Figure 2  
**Ateliers régionaux de formation pratique organisés entre 2014 et 2018 :  
 nombre de participants par région et par sexe**



*Abréviations :* AP&EE = Asie-Pacifique et Europe orientale, LAC = Amérique latine et Caraïbes.

Figure 3  
**Évaluation, par les participants, de la qualité des ateliers régionaux de formation  
 pratique organisés entre 2014 et 2018**



*Abréviations :* AFR = Afrique, APEE = Asie-Pacifique et Europe orientale, BUR = rapport biennal actualisé, LAC = Amérique latine et Caraïbes, MIT = évaluation des mesures d'atténuation, V&A = évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation.

## B. Appui à l'analyse technique des rapports biennaux actualisés

### 1. Supports de formation

71. Conformément au paragraphe 2 i) de l'annexe de la décision 19/CP.19, le Groupe consultatif d'experts a élaboré en 2014 et en 2015 un programme de formation pour les experts techniques inscrits au fichier des experts de la Convention, que les experts doivent achever avec succès pour pouvoir participer à une équipe d'experts techniques et procéder à l'analyse technique des rapports biennaux actualisés. L'objectif principal du programme de formation est de faire en sorte que les experts inscrits au fichier soient pleinement au fait des dispositions applicables aux pays en développement parties en matière de notification et des modalités et procédures relatives au processus de consultations et d'analyses internationales, y compris l'analyse technique des rapports biennaux actualisés des pays en développement parties.

72. Toujours en 2014, le Groupe consultatif d'experts a organisé un atelier consacré à l'examen collégial des supports pédagogiques utilisés pour la formation des équipes d'experts techniques, qui a permis aux experts d'examiner les projets de supports de formation et de formuler des observations à ce sujet. Y ont participé 49 experts originaires de pays développés et de pays en développement qui figuraient dans le fichier des experts de la Convention ou qui étaient ou avaient été membres du Groupe consultatif d'experts. Le Groupe consultatif d'experts a pris note des observations et des suggestions formulées par les experts au cours de l'atelier, qui l'ont aidé à achever l'élaboration du programme de formation.

73. En 2017, le Groupe consultatif d'experts a mis au point un outil technique visant à aider les Parties à se préparer aux consultations et aux analyses internationales et à faciliter leur participation à ce processus<sup>29</sup>. L'outil technique a été élaboré à la lumière de l'expérience acquise et des enseignements qui en ont été tirés, ainsi que des commentaires reçus suite aux huit premiers cycles de l'analyse technique des rapports biennaux actualisés et des trois ateliers sur l'échange de vues axé sur la facilitation. Il fournit des informations sur le déroulement du processus de consultations et d'analyses internationales et ses principales étapes, recense les documents et outils utilisés dans ce cadre, décrit les rôles et responsabilités des différents acteurs concernés et fournit des orientations qui visent à favoriser la participation efficace des Parties.

## 2. Programme de formation pour les équipes d'experts techniques

74. Le programme de formation du Groupe consultatif d'experts pour les équipes d'experts techniques chargées de l'analyse technique des rapports biennaux actualisés a été lancé en avril 2015, puis converti en juin 2015 en programme d'apprentissage autonome en ligne, accessible via le système de gestion de l'apprentissage de la Convention. Depuis, le secrétariat a organisé huit cycles de formation pour les experts inscrits au fichier des experts de la Convention. Après une période d'apprentissage en autonomie, des évaluations des compétences sont proposées aux participants. Une fois le cours achevé avec succès, les experts reçoivent un certificat et sont qualifiés pour faire partie d'une équipe d'experts techniques. Les sept cycles de formation organisés de 2015 à 2018<sup>30</sup> ont permis à 385 experts originaires de pays développés et de pays en développement parties de réussir une ou plusieurs évaluations des compétences. La figure 4 indique le nombre d'experts qui ont effectué une ou plusieurs évaluations des compétences à chaque cycle. Compte tenu du nombre d'experts qui ont participé à plus d'un cycle de formation (ceux qui n'ont pas obtenu du premier coup un résultat suffisant pour réussir l'évaluation), le nombre réel d'experts qui ont passé une ou plusieurs évaluations des compétences est de 316. Au total, 236 experts se sont qualifiés pour faire partie d'une équipe d'experts techniques.

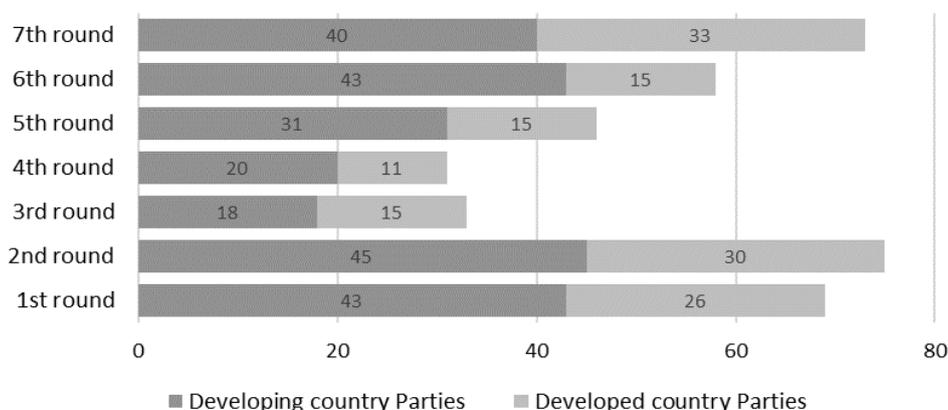
75. En 2018, quatre modules de la série 1 de supports de formation pour les équipes d'experts techniques (« Dispositions relatives à la présentation d'informations dans les rapports biennaux actualisés et à l'analyse technique de ces rapports dans le cadre des consultations et des analyses internationales ») ont été mis à jour compte tenu de l'expérience acquise et des enseignements qui en ont été tirés, ainsi que des observations formulées jusqu'ici au sujet de la mise en œuvre du processus de consultations et d'analyses internationales.

<sup>29</sup> Disponible à l'adresse <https://unfccc.int/fr/node/11771>.

<sup>30</sup> Le huitième cycle de formation est en cours et s'achèvera en octobre 2018.

Figure 4

**Formation des experts inscrits au fichier des experts de la Convention en 2015-2018 : nombre d'experts ayant réussi une ou plusieurs évaluations des compétences à chaque cycle**



**3. Moyens de formation en ligne**

76. En s'appuyant sur les supports de formation du Groupe consultatif d'experts, le secrétariat a mis au point un programme d'apprentissage en ligne sur l'établissement des communications nationales des pays en développement parties. Les cours en question ont été publiés en mars 2015 et il est possible de s'y inscrire librement et gratuitement au moyen du système de gestion de l'apprentissage de la Convention. Le Groupe consultatif d'experts a amélioré la présentation des cours en ligne en 2016. La version actuelle du programme d'apprentissage en ligne comprend les cours suivants : introduction et aperçu général ; inventaires nationaux des GES ; évaluations des mesures d'atténuation ; vulnérabilité et adaptation ; questions transversales. Chaque cours comporte une série de leçons (voir tableau 1). Au mois d'août 2018, 684 participants s'étaient inscrits au programme au total.

Tableau 1

**Leçons des cours d'apprentissage en ligne du Groupe consultatif d'experts**

<i>Introduction et aperçu général</i>	<i>Inventaires nationaux des gaz à effet de serre</i>	<i>Évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation</i>	<i>Évaluation des mesures d'atténuation</i>	<i>Questions transversales</i>
Introduction	Contexte et informations générales	Aperçu	L'atténuation dans le contexte des communications nationales	Autres informations intéressant la réalisation de l'objectif de la Convention
Aperçu des obligations de notification incombant aux Parties non visées à l'annexe I au titre de la Convention	Mise en place de systèmes nationaux durables de gestion des inventaires des gaz à effet de serre	Scénarios socioéconomiques	Évaluation des mesures d'atténuation : notions, structure et étapes	Dispositifs institutionnels
	Choix des méthodes et des données	Scénarios de changement climatique	Atténuation : mesures possibles, enjeux et obstacles dans les différents secteurs	
	Réalisation d'analyses par grandes catégories	Ressources en eau	Analyse de l'atténuation : méthodes et outils	

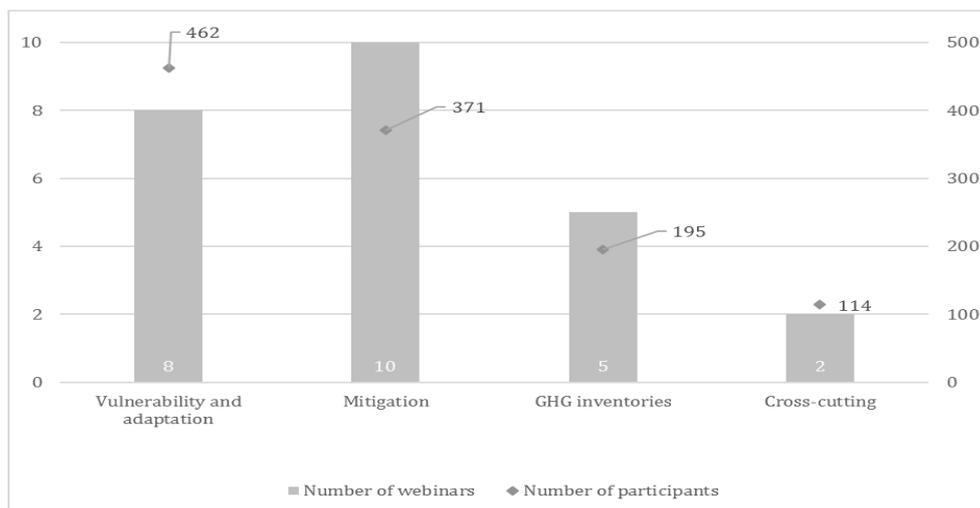
<i>Introduction et aperçu général</i>	<i>Inventaires nationaux des gaz à effet de serre</i>	<i>Évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation</i>	<i>Évaluation des mesures d'atténuation</i>	<i>Questions transversales</i>
	Résolution des problèmes relatifs aux données	Santé	Présentation d'informations sur l'atténuation dans les communications nationales	
	Base de données du GIEC sur les coefficients d'émission	Ressources côtières		
	Assurance qualité/contrôle de la qualité et vérification de la qualité	Agriculture		
	Évaluation de l'incertitude			
	Secteur de l'énergie			
	Secteur des procédés industriels			
	Secteur agricole			
	Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie			
	Secteur du traitement des déchets			

77. Afin d'améliorer l'interaction entre ses membres et les mandants au titre de la Convention dans le cadre de ses activités de communication et d'information, le Groupe consultatif d'experts a créé, avec l'aide du secrétariat, une plateforme Web appelée « e-Network ». Celle-ci sert à diffuser des nouvelles et informations actualisées sur la mise en œuvre et permet aux utilisateurs d'accéder à des ressources techniques utiles à l'élaboration des communications nationales et des rapport biennaux actualisés, de consulter une base de données sur les experts des domaines intéressant ces communications et ces rapports, et de communiquer avec le Groupe consultatif d'experts et d'autres experts sur des forums de débat en ligne. Depuis le lancement de la plateforme en 2015, le Groupe consultatif d'experts met régulièrement à jour les informations qui y figurent, en étroite collaboration avec le PNUD, le PNUE et le GIEC.

78. Le Groupe consultatif d'experts a organisé des webinaires pour donner un nouvel élan à ses initiatives de renforcement des capacités et aborder certaines questions liées au processus d'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés. Les webinaires permettent au Groupe consultatif d'experts de toucher un public plus large d'experts et de praticiens des différents pays et de les aider à acquérir des connaissances ciblées dans des domaines thématiques. Pour tenir ces webinaires, le Groupe consultatif d'experts a collaboré avec des experts externes et des organisations internationales, notamment le Programme mondial d'appui, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Organisation mondiale de la Santé. Entre 2015 et 2018, le Groupe consultatif d'experts a tenu 25 webinaires, qui ont permis à 1 142 participants, notamment des représentants de gouvernements nationaux, des chercheurs et des spécialistes techniques, d'apprendre des experts et de dialoguer avec eux à distance. La figure 5 indique le nombre de webinaires et de participants par thème, de 2015 à 2018.

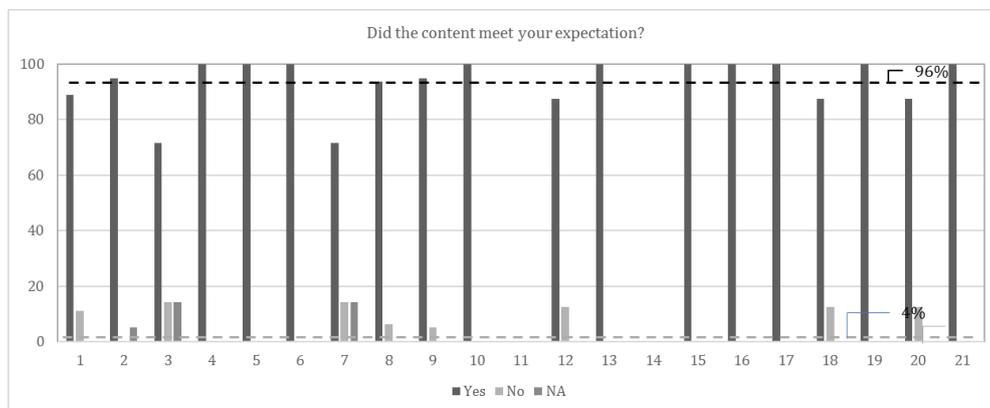
79. Le Groupe consultatif d’experts mène des enquêtes après les webinaires depuis 2016. D’après les résultats des enquêtes sur les 21 webinaires organisés entre 2016 et 2018, 96 % des participants interrogés estiment que le contenu des webinaires a répondu à leurs attentes, comme indiqué dans la figure 6.

Figure 5  
**Nombre de webinaires du Groupe consultatif d’experts et de participants par thème, entre 2015 et 2018**



Abréviation : GES = gaz à effet de serre.

Figure 6  
**Évaluation par les participants de la qualité des webinaires du Groupe consultatif d’experts, entre 2016 et 2018**



Note : Aucun avis n’a été recueilli sur les webinaires 11 et 14.

#### 4. Autres activités

80. En réponse au paragraphe 2 d) de l’annexe de la décision 19/CP.19, le Groupe consultatif d’experts a élaboré un document d’analyse<sup>31</sup> dans lequel il a formulé des recommandations sur les éléments à prendre en considération lors d’une future révision des directives FCCC pour l’établissement des communications nationales des Parties non visées à l’annexe I, ainsi que des suggestions visant à clarifier ces directives pour faciliter la présentation des rapports des pays en développement parties. Pour ce faire, il a tenu compte des observations faites par les pays en développement parties dans le cadre d’une enquête menée entre septembre 2015 et janvier 2016 au sujet des difficultés rencontrées dans l’utilisation des directives existantes et les améliorations qui pourraient être apportées à celles-ci, ainsi que des éléments d’information figurant dans les rapports pertinents élaborés depuis 2011, y compris les rapports d’atelier et d’autres rapports techniques.

<sup>31</sup> FCCC/SBI/2016/17.

81. Conformément au paragraphe 2 h) de l'annexe de la décision 19/CP.19, le Groupe consultatif d'experts a fourni des directives et donné périodiquement des conseils au secrétariat pour l'aider à appliquer les critères de sélection des membres des équipes d'experts techniques. En 2016, il a créé une équipe spéciale composée de 10 membres du Groupe consultatif d'experts, afin de mener une analyse approfondie des difficultés rencontrées dans la constitution des équipes d'experts techniques chargées de procéder à l'analyse technique des rapports biennaux actualisés, et de définir et recommander des solutions propres à résoudre ou à atténuer ces difficultés. En 2017, l'équipe spéciale a élaboré un rapport technique<sup>32</sup> dans lequel elle a présenté son analyse, ses conclusions et ses recommandations sur la composition des équipes d'experts techniques.

## C. Coopération et collaboration

### 1. Autres groupes d'experts et organes constitués au titre de la Convention

82. Le Groupe consultatif d'experts juge importante sa participation aux activités d'autres groupes d'experts et organes constitués au titre de la Convention car elle contribue à établir des liens entre les différentes activités qui ont un caractère transversal et l'aide à étudier les possibilités de collaboration et de complémentarité dans les activités, en particulier pour ce qui est du renforcement des capacités des pays en développement parties. Aussi n'a-t-il jamais cessé ses efforts de collaboration (voir tableau 2). En outre, dans le cadre de ses webinaires et de ses ateliers et grâce à ses membres, il a pu étudier les possibilités d'utiliser et de diffuser les informations pertinentes élaborées par les autres organes constitués.

Tableau 2

#### Collaboration du Groupe consultatif d'experts avec d'autres groupes d'experts et organes constitués au titre de la Convention (2014-2018)

<i>Organisme</i>	<i>Principales activités de collaboration</i>
Comité de l'adaptation	<p>Un membre du Groupe consultatif d'experts a participé à un atelier sur l'expérience acquise, les bonnes pratiques, les enseignements à retenir, les lacunes et les besoins en ce qui concerne l'élaboration et l'exécution des plans nationaux d'adaptation, organisé en 2015 par le Comité de l'adaptation en collaboration avec le Groupe d'experts des pays les moins avancés</p> <p>Le Groupe consultatif d'experts a collaboré étroitement avec le Comité de l'adaptation pour actualiser ses supports de formation concernant l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation au cours de l'année 2015</p> <p>En 2016 et en 2017, des membres du Comité de l'adaptation ont participé aux webinaires du Groupe consultatif d'experts sur l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation et les ressources côtières en qualité de spécialistes</p>
Forum de Durban sur le renforcement des capacités	De 2014 à 2016, des membres du Groupe consultatif d'experts ont participé aux réunions du Forum de Durban sur le renforcement des capacités, où ils ont présenté les activités menées du Groupe consultatif d'experts concernant l'assistance technique apportée aux pays en développement parties et la conception de solutions concrètes et novatrices propres à renforcer les capacités des pays en développement parties
Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques	Deux membres du Groupe consultatif d'experts ont siégé au Comité exécutif intérimaire en 2014, qu'ils ont informé des activités du Groupe consultatif d'experts ayant trait à l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation

<sup>32</sup> FCCC/SBI/2017/12.

<i>Organisme</i>	<i>Principales activités de collaboration</i>
Groupe d'experts des pays les moins avancés	Des membres du Groupe consultatif d'experts ont participé aux Expos PNA organisées par le Groupe d'experts des pays les moins avancés en 2014 et en 2015
Comité de Paris sur le renforcement des capacités	<p>En 2017 et en 2018, le Groupe consultatif d'experts a participé aux première et deuxième réunions du Comité de Paris sur le renforcement des capacités en qualité d'observateur et y a présenté ses activités de renforcement des capacités</p> <p>Il a présenté une communication soulignant qu'il fallait collaborer et créer des synergies avec le Comité de Paris et a convenu de continuer à fournir à celui-ci des informations sur l'appui au renforcement des capacités au moyen du portail Web sur le renforcement des capacités</p>
Comité permanent du financement	Le Comité permanent du financement a présenté son dernier plan de travail approuvé à la connaissance du Groupe consultatif d'experts, qui a présenté au Comité son programme de travail et son plan de travail

83. En outre, le Groupe consultatif d'experts a participé à d'autres activités pertinentes relevant de la Convention, notamment à l'évaluation technique des communications des Parties sur les niveaux d'émission de référence pour les forêts ou niveaux de référence pour les forêts proposés. Il a été invité<sup>33</sup> à désigner un de ses experts originaire d'un pays en développement partie ayant les compétences voulues pour participer à l'évaluation technique en qualité d'observateur ; l'expert en question a pris part à l'évaluation technique en 2014.

## 2. Organisations intergouvernementales

84. Afin mettre en œuvre son programme de travail, le Groupe consultatif d'experts a collaboré étroitement avec un certain nombre d'organisations internationales pour organiser ses ateliers de formation pratique et ses webinaires et mettre en place la plateforme e-Network. Cela l'a aidé à mieux coordonner plusieurs activités en tirant parti des ressources techniques et des réseaux disponibles. En outre, cela l'a aidé à diffuser les outils et les supports de formation qu'il a mis au point et à toucher un public plus large au niveau national.

85. Le Groupe consultatif d'experts a continué de coopérer et de collaborer avec le Programme mondial d'appui pour répondre aux besoins de renforcement des capacités des Parties non visées à l'annexe I en ce qui concerne le processus d'établissement de leurs communications nationales et de leurs rapports biennaux actualisés. Lors de ses réunions, ses membres représentant le PNUD et le PNUE l'ont régulièrement informé de l'état de mise en œuvre du Programme mondial d'appui, en vue de faciliter la fourniture d'un appui financier et technique ciblé aux pays en développement parties. Le Programme mondial d'appui a contribué utilement aux travaux du Groupe consultatif d'experts, notamment en faisant participer des spécialistes aux ateliers de formation pratique et webinaires régionaux et en collaborant à l'organisation d'ateliers de formation<sup>34</sup>, à la traduction de supports de formation, à la diffusion des supports de formation existants aux niveaux sous-régional et national, et à des activités d'information concernant l'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés.

86. Le Programme mondial d'appui a aidé le Groupe consultatif d'experts à recueillir des informations sur les activités et programmes existants visant à faciliter et à appuyer l'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés, ainsi que sur les mesures visant à tenir compte de questions relatives aux changements climatiques dans les politiques et mesures sociales, économiques et environnementales.

<sup>33</sup> Décision 13/CP.19, annexe, par. 9.

<sup>34</sup> Par exemple, le Groupe consultatif d'experts a collaboré avec le Programme mondial d'appui pour organiser deux ateliers régionaux de formation pratique en 2017. Pour plus de détails, voir le document FCCC/SBI/2017/15.

87. Depuis 2016, le Groupe consultatif d'experts collabore avec le Groupe d'appui technique de l'Équipe spéciale pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre du GIEC pour organiser des ateliers régionaux de formation pratique sur les systèmes nationaux durables des inventaires de GES et l'utilisation des Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de GES (voir par. 15 ci-dessus). Il collabore également avec le Groupe d'appui technique pour élaborer des supports de formation portant sur tous les domaines visés par les Lignes directrices 2006<sup>35</sup>. En 2018, les experts du Groupe de travail II du GIEC ont donné, par l'intermédiaire du Groupe d'appui technique, des conseils techniques à l'appui de l'atelier du Groupe consultatif d'experts sur la définition de mesures d'adaptation et la communication d'informations sur ces mesures dans les communications nationales.

88. La FAO, le PNUD et l'OMS ont fait participer des spécialistes de différents domaines techniques à l'atelier du Groupe consultatif d'experts sur la définition de mesures d'adaptation et la communication d'informations sur ces mesures dans les communications nationales. La FAO et l'OMS ont également collaboré avec le Groupe consultatif d'experts dans le cadre de ses webinaires. L'Organisation de coopération et de développement économiques et la GIZ ont également fourni une assistance technique.

### 3. Organisations internationales

89. En 2018, le Groupe consultatif d'experts a collaboré avec un certain nombre d'organisations internationales pour tenir ses ateliers de formation pratique et de ses webinaires. Il a travaillé avec le Centre national hongrois pour l'adaptation, le Centre coréen pour l'adaptation aux changements climatiques et Winrock International dans le cadre de ses webinaires ; les organisations Alliance for Global Water Adaptation et Deltares ont désigné des spécialistes pour l'aider à tenir son atelier sur la définition de mesures d'adaptation et la communication d'informations sur ces mesures dans les communications nationales.

90. Le Groupe consultatif d'experts a collaboré avec la GIZ pour organiser un webinaire et, en 2017, cet organisme a désigné un spécialiste à l'appui de ses ateliers régionaux de formation pratique sur l'élaboration de mesures d'atténuation et la communication d'informations sur ces mesures dans les communications nationales et les rapports biennaux actualisés.

## D. Communication et information

91. Avec l'appui du secrétariat, le Groupe consultatif d'experts mène diverses activités de communication et d'information auprès des parties prenantes intéressées. Deux fois par an, en marge de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, il organise une manifestation parallèle pour faire connaître ses activités et de donner l'occasion aux Parties d'expliquer comment l'appui technique du Groupe consultatif d'experts leur a permis d'élaborer leurs communications nationales et leurs rapports biennaux actualisés. De plus, le Groupe consultatif d'experts a établi en 2016 et mis à jour en 2018 une brochure sur ses réalisations. En outre, les documents techniques élaborés par le Groupe consultatif d'experts ont été largement diffusés sur les pages de médias sociaux concernant la Convention. Les pages Web du Groupe consultatif d'experts ont été mises à jour à l'occasion de la révision du site Web de la Convention.

<sup>35</sup> Disponible à l'adresse <https://unfccc.int/fr/node/65193>.

## V. Conclusions

92. Dans l'ensemble, le Groupe consultatif d'experts a mené à bien les activités prévues dans son programme de travail pour 2014-2018, ce qui lui a notamment permis d'obtenir les résultats concrets ci-après :

- a) Mise au point et diffusion d'un ensemble complet de supports de formation sur des questions de fond ayant trait aux communications nationales et les rapports biennaux actualisés ;
- b) Formation de 1 041 experts nationaux dans le cadre de 23 ateliers régionaux de formation pratique et de 25 webinaires, auxquels ont participé 1 142 experts de différentes questions intéressant les communications nationales et les rapports biennaux actualisés ;
- c) Élaboration d'un programme de formation et formation de 385 experts inscrits au fichier des experts de la Convention à l'analyse technique des rapports biennaux actualisés ;
- d) Élaboration et diffusion des ressources de formation en ligne et d'autres outils techniques, tels qu'un programme d'apprentissage en ligne sur les communications nationales et un outil technique destiné à aider les Parties à se préparer et à participer au processus de consultations et analyses internationales ;
- e) Réalisation de travaux d'analyse ciblés, tels que le recensement et la synthèse des problèmes, des contraintes, des enseignements à retenir et des meilleures pratiques concernant l'élaboration des communications nationales et des rapports biennaux actualisés<sup>36</sup>, et formulation de recommandations sur les éléments à prendre en considération lors d'une future révision des directives FCCC pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I<sup>37</sup>.

93. Estimant que son mandat et ses activités<sup>38</sup> sont peu connus des parties prenantes qui s'emploient activement à apporter un appui aux pays en développement parties en matière de mesure, de notification et de vérification, à savoir notamment des organismes bilatéraux et multilatéraux, le Groupe consultatif d'experts s'est également attaché à renforcer la coopération et la collaboration avec les autres groupes d'experts et organes constitués au titre de la Convention, ainsi qu'avec des organisations internationales.

94. Le Groupe consultatif d'experts apporte une contribution appréciable à l'assistance technique visant à améliorer le processus d'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés par les pays en développement parties, mais il a rencontré certaines difficultés qui ont réduit l'efficacité et l'efficacé de ses activités prescrites, ayant notamment manqué de ressources stables et prévisibles pour financer ses activités, d'où une certaine incertitude quant à l'exécution de son programme de travail<sup>39</sup>. Ainsi, il a eu en 2017 des difficultés financières qui l'ont empêché d'entreprendre certaines des principales activités prévues, notamment l'atelier régional de formation pratique pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur l'élaboration des mesures d'atténuation et la présentation d'informations sur ces mesures dans les communications nationales et les rapports biennaux actualisés<sup>40</sup>.

95. Au cours de la période de cinq ans, le Groupe consultatif d'experts a mené un certain nombre d'activités pour fournir une assistance technique aux Parties non visées à l'annexe I en ce qui concerne l'élaboration de leurs communications nationales et de leurs rapports biennaux actualisés. Afin de comprendre l'utilité de son action, le Groupe consultatif d'experts a évalué les incidences de ces activités et le rôle particulier qui est le sien<sup>41</sup>. Il a constaté que ces incidences n'étaient pas faciles à mesurer, particulièrement dans

<sup>36</sup> Voir le document FCCC/SBI/2017/16.

<sup>37</sup> Voir le document FCCC/SBI/2016/17.

<sup>38</sup> Voir le document FCCC/SBI/2017/15.

<sup>39</sup> Voir le document FCCC/SBI/2014/INF.15.

<sup>40</sup> Voir le document FCCC/SBI/2017/15.

<sup>41</sup> Voir <https://unfccc.int/fr/node/306>.

les cas où les Parties n'avaient pas encore soumis leur premier rapport biennal actualisé. Le Groupe consultatif d'experts a également constaté que l'élaboration du deuxième rapport biennal actualisé exigeait moins de temps et d'efforts que le premier, puisque les pays pouvaient utiliser et développer les processus et les dispositifs institutionnels mis en place pour établir leur premier rapport.

96. En s'appuyant sur les enseignements et l'expérience tirés de l'exécution de son programme de travail, le Groupe consultatif d'experts a recensé les principaux moyens d'améliorer encore l'efficacité et l'efficience de l'assistance technique qu'il apporte aux pays en développement parties<sup>42</sup> :

a) Redoubler d'efforts pour collaborer avec les partenaires intéressés, avec l'aide du secrétariat ;

b) Jouer un rôle de catalyseur pour promouvoir et favoriser l'intervention des partenaires intéressés, en fournissant des conseils et orientations stratégiques propres à répondre aux besoins des pays en développement parties en ce qui concerne l'établissement de leurs rapports ;

c) Renforcer les activités de communication et d'information de sorte que les parties prenantes comprennent mieux les outils de formation et les possibilités offertes par le Groupe consultatif d'experts ;

d) Créer des réseaux régionaux officiels d'experts et de professionnels participant au processus des communications nationales et des rapports biennaux actualisés et à l'établissement de ces documents, pour pouvoir communiquer aux parties prenantes les informations qui les intéressent ;

e) Faciliter, au moyen de forums ou de plateformes régionaux, les activités régionales d'appui et de coopération menées pour renforcer les capacités au niveau régional, et favoriser la durabilité des mécanismes institutionnels mis en place pour élaborer et soumettre les communications nationales et les rapports biennaux actualisés.

97. Le Groupe consultatif d'experts a constaté qu'il restait nécessaire de renforcer la capacité des pays en développement parties à élaborer leurs communications nationales et les rapports biennaux actualisés et que ces pays continuaient de faire des demandes allant en ce sens, particulièrement en ce qui concerne la mise en place des dispositifs institutionnels durables. En outre, compte tenu du cadre de transparence renforcé établi au titre de l'article 13 de l'Accord de Paris, qui a été adopté et est entré en vigueur, il faudra apporter un appui supplémentaire au renforcement des capacités de certains pays en développement parties.

98. Enfin, le Groupe consultatif d'experts a recensé les principaux processus et dispositifs susceptibles d'être affectés par les résultats de l'examen réalisé par le SBI à la demande de la Conférence des Parties<sup>43</sup>. Il s'agit notamment des éléments suivants :

a) Mise en œuvre de la décision 20/CP.19. Dans cette décision, la COP a chargé le Groupe consultatif d'experts de s'acquitter des tâches suivantes : 1) élaborer et organiser des programmes de formation appropriés à l'intention des experts inscrits au fichier des experts de la Convention sur l'analyse technique des rapports biennaux actualisés ; 2) guider le secrétariat dans le choix des membres des équipes d'experts techniques et donner périodiquement des avis au secrétariat pour l'aider à satisfaire aux critères prévus aux paragraphes 3 à 5 de l'annexe de cette décision ; 3) participer aux activités d'une équipe d'experts techniques qui doit comprendre au moins l'un de ses membres et au maximum un tiers de ses membres ;

b) Conseils et appui techniques destinés aux pays en développement en ce qui concerne la mise en œuvre de la décision 17/CP.8 et de son annexe contenant les directives pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I ; paragraphes 39 à 44 de la décision 2/CP.17 ; annexe III contenant les directives pour l'établissement des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I de la Convention ;

<sup>42</sup> Voir le document FCCC/SBI/2017/19, par. 23.

<sup>43</sup> Décision 20/CP.22.

c) Dialogue avec le Programme mondial d'appui et d'autres partenaires avec lesquels le Groupe consultatif d'experts collabore étroitement.

99. Le Groupe consultatif d'experts a remercié les Parties visées à l'annexe I<sup>44</sup> et les organismes multilatéraux<sup>45</sup> qui ont fourni des ressources financières pour lui permettre de bien mettre en œuvre les activités prévues dans son programme de travail pour 2014-2018.

---

<sup>44</sup> Belgique, Canada, Japon et Union européenne.

<sup>45</sup> PNUD.

## Annexe I

## Exécution du programme de travail du Groupe consultatif d'experts pour 2014-2018

Résultats/produits	Activités	Calendrier de mise en œuvre				
		2014	2015	2016	2017	2018
<i>Paragraphe 2 a) de l'annexe de la décision 19/CP.19 : « Déterminer et apporter l'assistance technique voulue concernant les problèmes et les contraintes qui ont pesé sur le processus d'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés »</i>						
<i>Paragraphe 2 g) de l'annexe de la décision 19/CP.19 : « Donner des informations et des conseils techniques fondés si possible sur les enseignements et les meilleures pratiques à retenir dans l'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I »</i>						
Rapport technique de synthèse sur les problèmes et les difficultés, les enseignements à retenir et les meilleures pratiques	1. Compilation d'informations sur les problèmes et les difficultés, les enseignements à retenir et les meilleures pratiques dans les domaines suivants :					
	1.1 Questions examinées par le Groupe consultatif d'experts par le passé et nouvelles questions	x			x	
	1.2 Communications nationales	x			x	
	1.3 Rapports biennaux actualisés				x	
	1.4 Rapports et autres publications du Groupe consultatif d'experts et d'autres institutions et organismes compétents, tels que l'Institut des ressources mondiales, le PNUE, PNUD, etc.	x			x	
	2. Synthèse des informations compilées	x			x	
	3. Conseils et appui techniques concernant le respect du paragraphe 2 g)	x			x	
<i>Paragraphe 2 b) de l'annexe de la décision 19/CP.19 : « Fournir une assistance et un appui techniques aux Parties non visées à l'annexe I pour faciliter le processus d'établissement de leurs communications nationales et de leurs rapports biennaux actualisés »</i>						
<i>Paragraphe 2 c) de l'annexe de la décision 19/CP.19 : « Fournir des conseils techniques aux Parties non visées à l'annexe I pour faciliter la mise au point et la pérennisation des processus d'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés »</i>						

Résultats/produits	Activités	Calendrier de mise en œuvre				
		2014	2015	2016	2017	2018
I. Supports de formation concernant les rapports biennaux actualisés dans les autres langues officielles de l'ONU	1. Traduction dans les autres langues officielles de l'ONU des supports de formation du Groupe consultatif d'experts concernant les rapports biennaux actualisés	x				
II. Supports pédagogiques actualisés	2. Mise à jour des supports de formation du Groupe consultatif d'experts à la lumière des connaissances scientifiques les plus récentes et des faits nouveaux intéressant la Convention		x			x
III. Cours en ligne						
IV. Vivier d'experts nationaux formés à l'élaboration des rapports biennaux actualisés et des communications nationales	3. Élaboration, gestion et maintenance des cours en ligne	x	x	x	x	x
	4. Atelier régional de formation pratique sur l'élaboration des rapports biennaux actualisés					
V. Rapports techniques sur les ateliers de formation pratique	4.1 Amérique latine et Caraïbes	x			x	
	4.2 Afrique	x		x		
	4.3 Asie et Pacifique	x		x		
	5. Atelier régional de formation pratique sur l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation					
	5.1 Amérique latine et Caraïbes		x			x
	5.2 Afrique		x			x
	5.3 Asie et Pacifique		x			x
	6. Atelier régional de formation pratique sur les inventaires nationaux des gaz à effet de serre <sup>a</sup>					
	6.1 Amérique latine et Caraïbes			x	x	
	6.2 Afrique			x	x	x
	6.3 Asie et Pacifique			x		x
	7. Atelier régional de formation pratique sur l'évaluation des mesures d'atténuation					
	7.1 Amérique latine et Caraïbes				x	

Résultats/produits	Activités	Calendrier de mise en œuvre				
		2014	2015	2016	2017	2018
	7.2 Afrique				x	
	7.3 Asie et Pacifique				x	
	8. Webinaires sur des thèmes ciblés		x	x	x	x
<i>Paragraphe 2 d) de l'annexe de la décision 19/CP.19 : « Formuler des recommandations, selon qu'il convient, au sujet des éléments à prendre en considération lors d'une future révision des directives pour l'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés »</i>						
Document contenant les recommandations sur les éléments qui pourraient être pris en considération lors d'une future révision des directives pour l'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés	1. Réexamen des recommandations sur les éléments à prendre en considération lors d'une future révision des directives pour l'établissement des communications nationales			x		
	2. Élaboration des recommandations sur les éléments à prendre en considération lors d'une future révision des directives pour l'établissement des rapports biennaux actualisés <sup>b</sup>					
<i>Paragraphe 2 e) de l'annexe de la décision 19/CP.19 : « Fournir un appui et des conseils techniques aux Parties qui le demandent et des informations sur les activités et programmes existants, notamment les sources bilatérales, régionales et multilatérales d'assistance financière et technique, pour faciliter et soutenir l'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés »</i>						
<i>Paragraphe 2 f) de l'annexe de la décision 19/CP.19 : « Fournir un appui et des conseils techniques aux Parties qui le demandent au sujet des informations à communiquer concernant les mesures à prendre pour tenir compte des considérations liées aux changements climatiques dans leurs politiques et actions sociales, économiques et environnementales pertinentes »</i>						
I. Recueil d'informations sur les activités et programmes existants visant à faciliter et à appuyer l'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés	1. Compilation d'informations sur les activités et programmes existants visant à faciliter et appuyer l'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés en collaboration avec le Programme mondial d'appui du PNUD et du PNUE	x				
	2. Compilation d'informations sur les mesures prises pour intégrer les considérations relatives aux changements climatiques dans les politiques et initiatives sociales, économiques et environnementales pertinentes en collaboration avec le Programme mondial d'appui du PNUD et du PNUE	x				x
II. Recueil d'informations sur les mesures prises pour intégrer les questions relatives aux changements climatiques dans les politiques et initiatives sociales, économiques et environnementales pertinentes	3. Mise à jour des informations visées aux points 1 et 2 ci-dessus en collaboration avec le Programme mondial d'appui du PNUD et du PNUE					x
	4. Conseils techniques et appui concernant le respect des alinéas e) et f) du paragraphe 2	x	x	x	x	x

Résultats/produits	Activités	Calendrier de mise en œuvre				
		2014	2015	2016	2017	2018
<i>Paragraphe 2 i) de l'annexe de la décision 19/CP.19, annexe : « Concevoir et organiser [...] des programmes appropriés de formation à l'intention des experts techniques désignés [...] en s'appuyant sur les supports pédagogiques les plus récents »</i>						
I. Programme de formation de la Convention pour les équipes d'experts techniques	1. Élaboration du programme de formation pour les équipes d'experts techniques	x				
II. Vivier d'experts inscrits au fichier des experts techniques formés et certifiés pour effectuer l'analyse technique des rapports biennaux actualisés	2. Transformation du programme de formation pour les équipes d'experts techniques en programme de formation sur le Web		x			
	3. Atelier/examen de certification pour les experts techniques	x	x	x	x	x
	4. Révision du programme de formation		x			x
<i>Paragraphe 2 h) de l'annexe de la décision 19/CP.19 : « Fournir des directives et des conseils périodiques au secrétariat pour l'aider à appliquer les critères de sélection concernant la composition de l'équipe d'experts techniques »</i>						
Directives et conseils formulés périodiquement à l'intention du secrétariat sur la sélection des membres de l'équipe d'experts techniques, le cas échéant	Examen du rapport technique périodique sur la sélection des membres de l'équipe d'experts techniques, le cas échéant		x	x	x	x
<i>Autres éléments du programme de travail</i>						
I. Participation à l'évaluation technique des communications des Parties sur les niveaux d'émission de référence pour les forêts et/ou les niveaux de référence pour les forêts proposés	1. Participation à l'évaluation technique des communications des Parties sur les niveaux d'émission de référence pour les forêts et/ou les niveaux de référence pour les forêts proposés	x	x	x	x	x
	2. Définition d'éléments du programme de formation pour les équipes d'experts techniques sur certains aspects de l'analyse technique des données et des informations utilisées par les Parties et fournies dans les rapports biennaux actualisés pour estimer les émissions anthropiques liées aux forêts et l'absorption par les puits liés aux forêts, les stocks de carbone forestiers et les variations des stocks de carbone forestiers et de la superficie des forêts	x				
II. Module du programme de formation pour les équipes d'experts techniques sur l'analyse technique des données et des informations utilisées par les Parties pour estimer les émissions anthropiques liées aux forêts et l'absorption par les puits liés aux forêts, les stocks de carbone forestiers et les variations des stocks de carbone forestiers et de la superficie des forêts						

Résultats/produits	Activités	Calendrier de mise en œuvre				
		2014	2015	2016	2017	2018
III. Représentation au Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie	1. Participation aux travaux du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie	x				
	2. Bilan des activités entreprises par le Groupe consultatif d'experts concernant la vulnérabilité et l'adaptation	x				
IV. Stratégie à long terme visant à répondre aux besoins de renforcement des capacités des Parties non visées à l'annexe I en ce qui concerne leurs obligations de notification, qui comprend le plan de gestion à long terme du Groupe consultatif d'experts et prévoit une assistance technique	1. Élaboration d'une stratégie à long terme et révision de cette stratégie au vu des observations recueillies (notamment auprès de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre)	x				
	2. Mise en œuvre des éléments pertinents de la stratégie à long terme		x	x	x	x
	3. Examen et révision de la stratégie à long terme, le cas échéant			x		
	4. Examen de la possibilité d'organiser un atelier supplémentaire au niveau sous-régional/national, sous réserve de la disponibilité de ressources	x	x	x	x	x
V. Programme de travail quinquennal et plan de travail annuel actualisés	Examen et révision du programme de travail quinquennal et élaboration d'un programme de travail pour chaque année		x	x	x	x
VI. Rapports intérimaires sur les activités du Groupe consultatif d'experts ; action de communication et d'information concernant ces activités	1. Réunions du Groupe consultatif d'experts	x	x	x	x	x
	2. Manifestations parallèles du Groupe consultatif d'experts	x	x	x	x	x
VII. Définition des domaines de collaboration et de coopération avec d'autres organes d'experts et organes constitués au titre de la Convention	Recensement et exploitation des possibilités de collaboration et de coopération avec d'autres groupes d'experts et organes constitués au titre de la Convention	x	x	x	x	x
VIII. Définition des domaines de collaboration et de coopération avec d'autres initiatives mondiales, des organisations intergouvernementales et d'autres parties prenantes	Recensement des possibilités de collaboration et de coopération avec les principales initiatives mondiales, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales internationales, des établissements de recherche et des institutions universitaires qui mènent des activités concernant les changements climatiques	x	x	x	x	x

Résultats/produits	Activités	Calendrier de mise en œuvre				
		2014	2015	2016	2017	2018
IX. Liste des moyens d'améliorer l'action de communication et d'information	1. Élaboration de produits de communication spécialement destinés aux experts et aux réseaux mondiaux des Parties non visées à l'annexe I, aux fins de faire connaître des mesures à effet rapide et de diffuser informations sur les communications nationales et les rapports biennaux actualisés auprès des experts nationaux					
X. Produits de communication ciblés (brochures, dépliants, etc.)						
XI. Plateforme en ligne						
XII. Amélioration de l'action de communication et élargissement du public cible	2. Recensement des mécanismes et réseaux grâce auxquels les Parties non visées à l'annexe I collaborent pour élaborer leurs programmes nationaux et évaluation de la possibilité d'y recourir pour améliorer l'action de communication et d'information menée par le CGE auprès des parties prenantes			x	x	x
	3. Gestion et utilisation la plateforme Web existante permettant d'accéder à des informations et à des conseils sur l'élaboration des communications nationales et des rapports biennaux actualisés			x	x	x
	4. Élaboration, mise à jour et maintenance d'une plateforme Web permettant aux membres du Groupe consultatif d'experts de collaborer entre les sessions et les réunions		x	x	x	x
	5. Création pour chaque région d'un réseau officiel d'experts et de professionnels participant au processus d'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés, qui permettra au Groupe consultatif d'experts de communiquer aux parties prenantes des informations qui les intéressent ;			x	x	x
	6. Promotion de la stratégie à long terme du Groupe consultatif d'experts et du plan de travail annuel auprès des donateurs potentiels		x	x	x	x
	7. Intégration du plan d'action en faveur de l'égalité des sexes					x

*Abréviations* : Groupe consultatif d'experts = Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention, Programme mondial d'appui = Programme mondial d'appui pour l'établissement des communications nationales et des rapports biennaux actualisés par les Parties non visées à l'annexe I, GIEC = Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, SBI = Organe subsidiaire de mise en œuvre, PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement, PNUE = Programme des Nations Unies pour l'environnement, Mécanisme international de Varsovie = Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques.

<sup>a</sup> Le Groupe consultatif d'experts a participé en qualité de spécialiste à l'atelier organisé par le secrétariat en collaboration avec le GIEC sur la mise en place de systèmes durables de gestion des inventaires nationaux de gaz à effet de serre et l'utilisation des Lignes directrices 2006 du GIEC.

<sup>b</sup> Le Groupe consultatif d'experts a décidé de ne pas entreprendre cette activité compte tenu des négociations en cours dans le cadre du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention.

## Annexe II

### Rapports établis par le Groupe consultatif d'experts depuis 2014

[Anglais seulement]

<i>Title</i>	<i>Cote de document</i>
Progress report on the work of the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention	FCCC/SBI/2014/17
Progress report on the work of the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention : report on the regional training workshops on the preparation of biennial update reports from Parties not included in Annex I to the Convention	FCCC/SBI/2014/18
Progress report on the work of the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention : report on the workshop on the peer review of the materials for the training of the team of technical experts	FCCC/SBI/2014/19
Progress report on the work of the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention : long-term strategy of the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention	FCCC/SBI/2014/INF.15
Progress report on the work of the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention : technical report on problems and constraints, as well as lessons learned and best practices, in the process of and the preparation of national communications and biennial update reports by Parties not included in Annex I to the Convention	FCCC/SBI/2014/INF.16
Progress report on the work of the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention : report on the training workshop for the African region on the preparation of biennial update reports	FCCC/SBI/2015/17
Progress report on the work of the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention	FCCC/SBI/2015/18
Progress report on the work of the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention : report on the regional training workshops on vulnerability and adaptation assessment	FCCC/SBI/2015/20
Regional training workshops on the preparation of biennial update reports from non-Annex I Parties	FCCC/SBI/2016/15

---

<i>Title</i>	<i>Cote de document</i>
Progress of work of the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention	FCCC/SBI/2016/16
Recommendations on elements to be considered in a future revision of the guidelines for the preparation of national communications from non-Annex I Parties	FCCC/SBI/2016/17
Technical report by the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention on the constraints in and recommendations for composing teams of technical experts	FCCC/SBI/2017/12
Progress of work of the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention	FCCC/SBI/2017/15
Updated technical report by the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention on problems, constraints, lessons learned and best practices in the preparation of national communications and biennial update reports	FCCC/SBI/2017/16
Regional hands-on training workshops on the preparation and reporting of mitigation actions in national communications and biennial update reports	FCCC/SBI/2017/17
Regional hands-on training workshop on the preparation and reporting of information on mitigation actions in national communications and biennial update reports	FCCC/SBI/2018/14
Progress of work of the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention	FCCC/SBI/2018/20
Regional hands-on training workshops on identifying adaptation actions and reporting them in national communications	FCCC/SBI/2018/21

---